

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	18 octobre 2022
Délibération N°	08
Date de la convocation	7 octobre 2022
Objet	3.1 Vendres - Acquisition auprès du Département de l'Hérault du terrain de l'ancien camping municipal situé entre la rue des Cardonilles et le chemin du Théron

L'an deux mille vingt-deux le dix-huit octobre à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Charles CLEORON, Alain COMBES, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Michel-Ange PARRA, Daniel ROBEQUAIN, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Karine ANNEYA, Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Anne VAN DEN BROECK, Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Manar BOUIDA
Auguste CHOMEL

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Jean-Pierre AMANS (pouvoir à MME PESTEIL)
Nawar BELMILOUDI (pouvoir à M GAUDY)
Véronique CALUEBA (pouvoir à M COMBES)
Régine ILLAIRE (pouvoir à M COMBES)
Nicole MORERE (pouvoir à M GAUDY)
Serge RABINEAU (pouvoir à M FERRANDO)
Jacques RIGAUD (pouvoir à M ROBEQUAIN)
Laure TONDON (pouvoir à MME ANNEYA)
Patricia WEBER, (pouvoir à MME MULA)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20221018-20221018-08-DEV-DE
Date de télétransmission : 19/10/2022
Date de réception préfecture : 19/10/2022

Objet : 3.1. - VENDRES - Acquisition auprès du Département de l'Hérault du terrain de l'ancien camping municipal situé entre la rue des Cardonilles et le chemin du Théron

Le 18 octobre 2022,

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants

Vu la délibération n°01 du 31 août 2021 et les délibérations n°02 du 19 octobre 2021 et n°03 du 29 mars 2022 qui modifient, pour partie, la délibération n°01 du 31/08/21.

Considérant que le Département de l'Hérault nous propose d'acquérir le terrain de l'ancien camping municipal de VENDRES cadastré AP-991 d'une surface de 9796 m²,

Considérant le prix d'acquisition fixé de cette parcelle par le Département de l'Hérault à hauteur de 280 000 €TTC,

Considérant qu'il est opportun d'accepter cette acquisition qui nous permettra la réalisation d'une quarantaine de logements sociaux locatifs et PSLA,

Considérant les demandes grandissantes recensées sur la commune de VENDRES en matière de logements sociaux et d'accession,

Considérant que ce terrain sera acquis comme réserve foncière d'une opération à venir,

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :

D'acquérir le terrain de l'ancien camping sur la commune de VENDRES auprès du Département de l'Hérault au prix de 280 000 €TTC.

ARTICLE 2 :

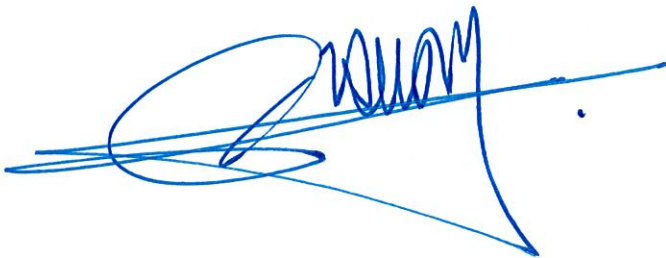
D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE

Vincent GAUDY

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Vincent Gaudy', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat illegible.